

**LFOPA2924 – ETUDE DE CAS ET MONOGRAPHIE DE SITE  
ANNEE ACADEMIQUE 2025 / 2026**

**Université :** UCLouvain

**Lieu :** UCLouvain – auditoire à préciser par l'enseignant

**Horaires / Dates :** 4 samedis prévus au cours du premier quadrimestre (Q1)

**Enseignant :** März Virginie

**Crédits :** 5 si présentation de l'évaluation individuelle

**Description / Contenu**

Dans ce séminaire la signification méthodologique de l'étude de cas sera mise en évidence. Diverses techniques de collecte et de traitement des données seront proposées ; la question de la comparaison multisites et de la généralisation sera également travaillée. L'étude de cas est une méthodologie qualitative descriptive qui est employée pour étudier quelque chose spécifique dans un phénomène complexe. C'est l'étude approfondie d'un ou très peu d'objets de recherche, ce qui permet d'obtenir une connaissance vaste et détaillée de ces derniers. Elle s'intéresse aux données descriptives comme le comportement des personnes ou des organisations, et empirique, elle se base essentiellement sur l'expérience des acteurs. Le "cas" est compris comme un système intégré et en fonctionnement, ce pourquoi il requiert une analyse qu'il obtient interpréter et reconstruire ce système.

L'étude de cas est particulièrement adéquate :

- lorsque la frontière entre le phénomène observé d'une part, le contexte spécifique dans lequel ce phénomène s'inscrit d'autre part, n'apparaît pas clairement (Yin, Creswell, Albarello) ;
- lorsqu'il est utile de recueillir et d'analyser des matériaux empiriques provenant de multiples sources ;
- plusieurs techniques de récolte sont dès lors mise en œuvre (observation directe, entretiens, données quantitatives, etc.).

**Compétences & Objectifs**

A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :

- identifier les situations de recherche où l'étude de cas serait une approche adéquate ;
- concevoir un protocole pour une étude de cas ;
- réaliser un travail de codage et de condensation de données, relatif à une étude de cas ;
- prendre en considération les dimensions contextuelle, historique et chronologique, dans l'étude d'un cas et dans l'interprétation des données.
- mobiliser un cadre théorique pertinent par rapport à l'objet de recherche.

**Activités d'enseignement-apprentissage**

Le cours se déroule sous forme de séminaire :

- une démarche pédagogique participative ;
- une approche réflexive et itérative : l'apprentissage de la recherche est envisagé comme un processus évolutif et réflexif, qui se construit tout au long du cours et se prolonge au-delà ;
- les personnes apprenantes sont reconnues comme des actrices et acteurs de leur propre parcours : elles initient des échanges, partagent des lectures complémentaires, proposent des structures ou

modalités pédagogiques alternatives, et formulent des retours constructifs susceptibles d'enrichir à la fois leur propre développement et l'apprentissage collectif du groupe. Chaque participant·e est invité·e à prendre part à une diversité d'activités pédagogiques soigneusement élaborées pour approfondir la compréhension des concepts et affiner la maîtrise du sujet. Si les séances en présentiel constituent le socle de ce parcours, l'implication attendue dépasse ces moments, et s'inscrit dans une dynamique d'engagement actif et continu ;

- dans le cadre de cette unité d'enseignement, les personnes apprenantes devront collecter et analyser des données afin de démontrer l'acquisition des compétences visées. Cela peut être lié à leur propre travail de doctorat (PhD).

### **Modalités d'évaluation**

L'évaluation certificative se compose de deux volets : 1) La constitution d'un portfolio mettant en valeur les connaissances et compétences acquises, conformément aux objectifs d'apprentissage définis ; 2) Un examen écrit individuel. La note finale résulte de l'intégration de ces deux volets. La réussite de chacun d'eux est indispensable pour attester des compétences et connaissances visées dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. La réussite du cours ne peut être obtenue que moyennant la réussite à chacune des parties d'évaluation.